



### UNE PEAU INTACTE PERMET DE :

- Protéger contre les infections, car elle agit comme une barrière.
- Contrôler la température du corps en évacuant la chaleur par la transpiration ou en l'augmentant par frissonnement.
- Percevoir les sensations (Perception du toucher, de la douleur, de la chaleur et du froid).



### FAITS IMPORTANTS SUR L'INTÉGRITÉ DE LA PEAU

- Une peau intacte doit être lisse, souple, de couleur uniforme, avec absence de lésion.
- Une altération de la peau peut entraîner :
  - Infection fongique (champignons)
  - Érythème fessier
  - Lésion de pression, lésions de grattage, une déchirure de peau, etc.
- 50 % des lésions de pression sont localisées aux endroits où il y a une proéminence osseuse, par exemple sur les fesses, les talons, les coudes et les hanches.
- Une lésion de pression peut se développer entre 2 à 6 heures si l'usager n'est pas mobilisé.



### RISQUE À L'INTÉGRITÉ DE LA PEAU LORSQUE L'USAGER :

- Reste longtemps au lit ou au fauteuil sans bouger (A de la difficulté à se mobiliser seul)
- N'a peu ou pas de sensation dans un membre ou une partie du corps
- Est déshydraté ou a une peau sèche
- A une peau moite et humide (par exemple : a de l'incontinence urinaire ou fécale ou transpiration excessive)
- A un faible appétit ou une alimentation faible en protéine
- Est maigre ou à un surplus de poids
- Glisse fréquemment dans le lit ou au fauteuil
- A une peau mince et fragile (processus normal du vieillissement)
- A certaines conditions de santé telles que : taux de sucre élevé, problème de circulation du sang, paralysie, incapacité à s'exprimer.



### AVISER L'INFIRMIÈRE SI :

- Odeur nauséabonde qui persiste après un soin d'hygiène complet
- Macération
- Démangeaison
- Ecchymose (Peau bleutée)
- Douleur
- Écoulement anormal
- Une perte d'appétit

- Rougeur persistante



AMC-DSIEU-6109

- Phlyctène ampoule



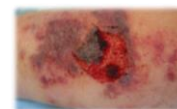
CIUSSS de l'Estrie – CHUS

- Enflure peau sèche



CIUSSS de l'Estrie – CHUS

- Plaie (coupure, blessure, érythème, fissure, crevasse, brûlure, etc.)



CIUSSS de l'Estrie – CHUS



AMC-DSIEU-6109

*Photos à titres d'exemples, les anomalies ne sont pas toutes similaires.*



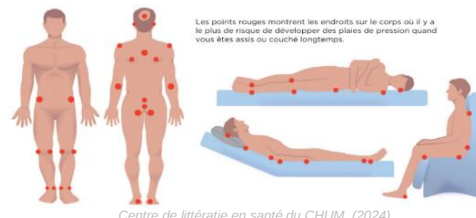
### SURVEILLANCE DE L'INTÉGRITÉ DE LA PEAU

- Lors des soins d'hygiène.
- Lors du changement de culotte ou de l'aide à la toilette.
- Lors de l'habillage au matin et au coucher.
- Lors de la mobilisation au lit ou au fauteuil.
- Lors d'une plainte de douleur ou d'inconfort.
- Au moins toutes les 8h ou selon les directives du professionnel habilité.

### GESTES À ADOPTER QUOTIDIENNEMENT

1

- Encourager l'usager à participer et à se mobiliser dans ses activités de la vie quotidienne.
- Retirer les bas chaque jour et visualiser les talons.
- Éviter les plis dans les draps.
- Offrir à boire à l'usager lors de vos tournées horaires. Il est recommandé de boire 1,5 à 2 L d'eau par jour à moins d'avis contraire.
- S'assurer que l'usager s'alimente adéquatement lors des repas.
- Changer les serviettes et la literie quand elles sont humides.
- En présence d'incontinence, assurer l'hygiène et le maintien au sec.
- Lors des soins d'hygiène : bien rincer et bien assécher la peau sans la frotter de façon excessive (surtout au niveau des plis de la peau). Ne jamais frotter/masser une rougeur et tout endroit où la peau a changé de couleur. Il est recommandé de tapoter la peau pour l'assécher, lorsqu'humide.
- Aviser l'infirmière de toute anomalie telle qu'énumérée dans l'encadré :  
« AVISER L'INFIRMIÈRE SI : ».
- Assurer un bon positionnement afin d'éviter la pression et que l'usager glisse dans le lit ou le fauteuil.
- Surveiller, minimalement chaque 8h ou selon les directives d'un professionnel habileté, les sites anatomiques les plus à risque de développer une lésion de pression (talons, siège, malléoles, hanches, genoux, coudes et omoplates).



### POSITION AU LIT

Placer un oreiller sous les mollets pour éviter que les talons touchent le matelas lorsque l'usager est couché sur le dos.



Quand l'usager repose au lit, baisser la tête de lit à 30 degrés ou moins pour éviter que l'usager glisse et que la peau frotte sur le matelas.



Placer un oreiller entre les genoux lorsque l'usager est couché sur le côté.



### CONSÉQUENCES D'UNE PEAU ENDOMMAGÉE

- Douleur importante.
- Diminution de l'autonomie.
- Risque d'infection grave pouvant être mortelle.
- Risque de provoquer de la confusion.
- Diminution de la qualité de vie.

Références : Centre de littératie en santé du centre hospitalier de l'Université de Montréal. (2024) Fiche santé : Prévenir les plaies de pression. Repéré à <https://www.chumontreal.qc.ca/fiches-sante/prevenir-plaies-pression>  
Centre de santé et de services sociaux Jardins-Roussillon (2010). Démarche de soins pour prévenir l'apparition des plaies de pression ou prévenir sa détérioration ou les récives. Châteauguay : CISSS Jardins-Roussillon.  
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie- Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. (2019). Cadre de référence relatif aux soins de plaies chroniques : Aidez-moi, s'il-vous-plaie. Repéré à [https://msi.expertise-sante.com/sites/default/files/aidez-moi\\_s\\_il\\_vous\\_plaie\\_combine\\_fevrier2019\\_numerique.pdf](https://msi.expertise-sante.com/sites/default/files/aidez-moi_s_il_vous_plaie_combine_fevrier2019_numerique.pdf)  
Méthode de soins informatisées (2022). Soins d'hygiène corporelle à la baignoire ou à la douche (n-p). Repéré à <https://msi.expertise-sante.com/fr/methode/soins-dhygiene-corporelle-la-baignoire-ou-la-douche-n-p>  
Ministère de la santé et des services sociaux. (2011). Cadre de référence Approche adaptée à la personne âgée en milieu hospitalier. Repéré à <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000697/>

|                          |                                                                   |                     |            |
|--------------------------|-------------------------------------------------------------------|---------------------|------------|
| Direction émettrice :    | Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire | Entrée en vigueur : | 2024-06-07 |
| AMC-DSIEU-6160 (2024-06) |                                                                   | Révision :          |            |